



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue

SESSION DE OCTOBRE 2025

A tours, le 04/11/2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000506490TE1	VTC	ADMISSIBLE
0000492945	VTC	ADMISSIBLE
0000569886	VTC	ADMISSIBLE
0000566115	TAXI	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU

